



Commission pour le développement économique, le commerce, le tourisme, l'industrie et les mines (ETTIM)

Direction de l'Industrie, des Minéraux, de l'Entrepreneuriat et du Tourisme

LE DÉFI SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET ÉNERGÉTIQUE

« ENRACINÉS ET SOUVERAINS DANS LA RÉSILIENCE » :

Sécuriser l'avenir de l'Afrique dans un ordre mondial en mutation

APPEL À SOLUTIONS

Avril 2026

Innovations de rupture pour faire progresser significativement la souveraineté alimentaire et énergétique africaine

Organisme émetteur : Commission de l'Union africaine – Département ETTIM

Sujet du défi : Alimentation et énergie

Date d'ouverture : Mardi 12 mai 2026

Date limite : 25 mai 2026, 23 :59

Contexte

Depuis des décennies, la trajectoire économique de l'Afrique a été définie par une adaptation réactive aux chocs géopolitiques externes et aux vulnérabilités structurelles d'une intégration asymétrique dans les chaînes de valeur mondiales.

La crise sécuritaire croissante dans le Golfe et la perturbation du détroit d'Ormuz, corridor vital pour près de 30 % du commerce mondial d'hydrocarbures et de produits agricoles, constituent un point d'inflexion décisif. Cette instabilité expose les limites irrémédiables des modèles de sécurité alimentaire et énergétique fondés sur les importations, rendant urgente une transition vers une résilience endogène.

En alignement avec les impératifs stratégiques de l'Agenda 2063, cet « Appel à Solutions » agit comme catalyseur d'un basculement industriel souverain et d'un changement de paradigme, passant d'une gestion réactive de la rareté à une résilience active. Son mandat est de mobiliser l'innovation technologique africaine pour architecturer des systèmes alimentaires et énergétiques autosuffisants, transformant le dynamisme technologique local en un moteur de croissance résilient, capable de substituer les importations et de garantir la résilience du continent face aux disruptions des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Le Défi Souveraineté Alimentaire et Énergétique

Cet Appel à Solutions constitue une mobilisation industrielle à grande échelle, visant à propulser l'ingéniosité technologique africaine au service de la sécurisation du futur alimentaire et énergétique du continent. Nous mobilisons les « **Bâtisseurs de Souveraineté** » : une cohorte d'élite de PME à forte croissance, de start-ups et d'entreprises deeptech, disposant de la maturité technique nécessaire pour transformer des preuves de concept en piliers structurants du marché continental africain.

Nous ambition est de créer du changement en :

- Incitant les innovateurs à identifier et à traiter les principaux blocages structurels des systèmes alimentaires africains et de l'autonomie énergétique.

- Identifiant et mettant à l'échelle des solutions innovantes et industriellement matures, en vue de leur adoption, réplique et déploiement à l'échelle continentale.
- Favorisant des partenariats d'innovation stratégiques associant acteurs industriels, institutions de recherche, gouvernements et parties prenantes financières.
- Soutenant le dialogue sur les politiques publiques et des interactions structurées entre innovateurs et gouvernements, afin de promouvoir l'alignement des plans industriels nationaux avec les priorités de la ZLECAf et de l'Agenda 2063.
- Accompagnant les États membres dans l'exploitation des technologies émergentes, notamment l'IA et la robotique, pour optimiser la gestion des ressources et renforcer le Nexus « Terre et Énergie ».

Axes thématiques

L'Édition 2026 de l'Appel à Solutions accueille tout particulièrement des innovations relevant des deux axes prioritaires suivants :

Axes thématiques	Approches potentielles
Volet A : Innovation pour la souveraineté alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Révolution des bio-intrants : Production industrielle de bio-fertilisants et de pesticides organiques issus de minéraux locaux et de biomasse. • Autonomie semencière : Multiplication et conservation des variétés semencières indigènes et résilientes au changement climatique. • Bio-économie circulaire : Systèmes de valorisation industrielle des nutriments (« déchets-en-valeur ») à grande échelle. • Résilience post-récolte : Chaînes du froid solaires et systèmes de stockage modulaires pour réduire les pertes après récolte. • Agro-tech de précision : Outils basés sur l'IA et l'IoT pour l'optimisation de la gestion des ressources et la distribution au dernier kilomètre.
Volet B : Innovation pour la souveraineté énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Énergies renouvelables distribuées : Systèmes d'énergies renouvelables modulaires (solaire, éolien, micro-hydraulique) pour les grappes industrielles. • Stockage avancé et hydrogène vert : Solutions de batteries exploitant les minéraux africains et hydrogène vert pour l'industrie lourde. • E-mobilité et logistique résiliente : Solutions d'électrification et infrastructures pour les transports commerciaux et ruraux. • Réseaux intelligents et pair-à-pair : Plateformes numériques permettant le partage énergétique communautaire et l'efficacité industrielle. • Chaleur industrielle durable : Solutions thermiques renouvelables pour l'agro-industrie et les industries de transformation.

Éligibilité et Grille d'Évaluation

Éligibilité

Les candidatures sont ouvertes aux ressortissants des États membres de l’UA dirigeant une organisation qui satisfait aux conditions obligatoires suivantes :

1. **Nationalité et propriété** : La société doit être détenue à au moins 51 % par des ressortissants africains (résidant sur le continent ou appartenant à la diaspora).
2. **Statut juridique** : L’entité doit être légalement enregistrée.
3. **Maturité technologique** : La solution doit attendre un Niveau de Maturité Technologique (TRL) de 6 ou supérieur (prototypes validés ou solutions actives sur le marché).
4. **Alignement sectoriel** : L’innovation doit s’inscrire strictement dans l’axe Souveraineté Alimentaire ou Souveraineté Énergétique, tels que définis dans les volets du Défi.

Critères de sélection

Les dossiers feront l’objet d’une évaluation technique approfondie par le Comité de sélection, selon la grille pondérée suivante :

1. **Innovation et singularité (30 %)** : Caractère distinctif de la solution dans le contexte africain et capacité de déploiement immédiat (TRL 6+).
2. **Viabilité économique et évolutivité (20 %)** : Robustesse du modèle économique, plan de croissance et capacité d’expansion continentale à grande échelle.
3. **Impact socio-économique et focus sur le nexus (20 %)** : Potentiel de création d’emplois, contribution à la résilience climatique et preuve d’une synergie directe au sein du Nexus « Terre et Énergie ».
4. **Propriété intellectuelle (20 %)** : Justificatifs de brevets (dépôtés ou en cours) et protection des actifs immatériels.
5. **Capacité d’équipe et d’exécution (10 %)** : Expertise technique des fondateurs et bilan avéré de mise en œuvre réussie.

Processus de candidature

Le déploiement suit un parcours rigoureux et numérisé :

Vérification de l'éligibilité	Contrôle automatisé des critères de base (Nationalité, Enregistrement juridique, Volet, TRL 6+).	Semaines 1-2
Présélection	Présélection des principales innovations.	Semaines 3–5
Sélection finale	Examen final pour assurer équilibre et mérite.	Semaines 6-7

Exigences de soumission :

Afin de garantir une évaluation standardisée et efficace du volume de candidatures attendues, tout dossier doit strictement respecter les contraintes suivantes :

- **Problématique adressée (300 mots maximum)** : Définition concise du blocage spécifique de souveraineté alimentaire ou énergétique traité.

- **Innovation et mise en œuvre (500 mots maximum)** : Description détaillée de la fonctionnalité de la solution, du modèle de revenus et de l’alignement explicite avec le Nexus « Terre et Énergie ».
- **Impact et résultats (500 mots maximum)** : Rapport sur les performances vérifiables, le potentiel de création d’emplois et la contribution à la résilience climatique.
- **Documentation technique** :
 - **Pitch Deck (PDF)** : 5 Mo maximum (optimisé pour 10-12 diapositives).
 - **Vidéo de démonstration** : 50 Mo maximum (strictement 3 minutes) ou lien externe sécurisé.
 - **Justificatifs juridiques et de PI** : 2 Mo maximum par fichier. Copies scannées des licences d’exploitation et des certificats de brevet/PI.

Avantages pour les candidats retenus

Les innovateurs sélectionnés auront accès à un moteur de croissance sans précédent pour transformer leurs solutions en champions continentaux :

- **Scalabilité industrielle** : Accompagnement dédié pour accroître les capacités de production, depuis les stades actuels jusqu’à une production industrielle robuste à l’échelle continentale.
- **Accès aux marchés** : Appui institutionnel pour faciliter l’obtention de contrats de commande publique nationaux et régionaux, afin d’ancrer les solutions dans les infrastructures publiques.
- **Influence et réseaux financiers** : Mise en relation ciblée avec des fonds de capital-risque (VC), des investisseurs institutionnels et accès privilégié à de hauts décideurs gouvernementaux pour des opérations stratégiques.
- **Missions commerciales et industrielles** : Intégration au sein des délégations officielles de l’Union Africaine pour les forums internationaux de premier plan en matière d’affaires, de commerce et d’innovation.
- **Visibilité de haut niveau** : Publication dans le « **Catalogue Afrique Souveraineté Alimentaire & Énergétique 2026** ».

Date limite de soumission : 25 mai 2026 à 23h59 (GMT+3).

Les demandes d’information peuvent être envoyées à : FoodEnergySovereignty@AfricanUnion.org

Postulez pour cette opportunité :

[FOOD AND ENERGY SOVEREIGNTY CHALLENGE](#)

